

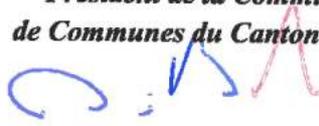


CERTIFICAT D’AFFICHAGE
ENQUETE PUBLIQUE AVAP / PPM DU VERROU DE L’ESTUAIRE

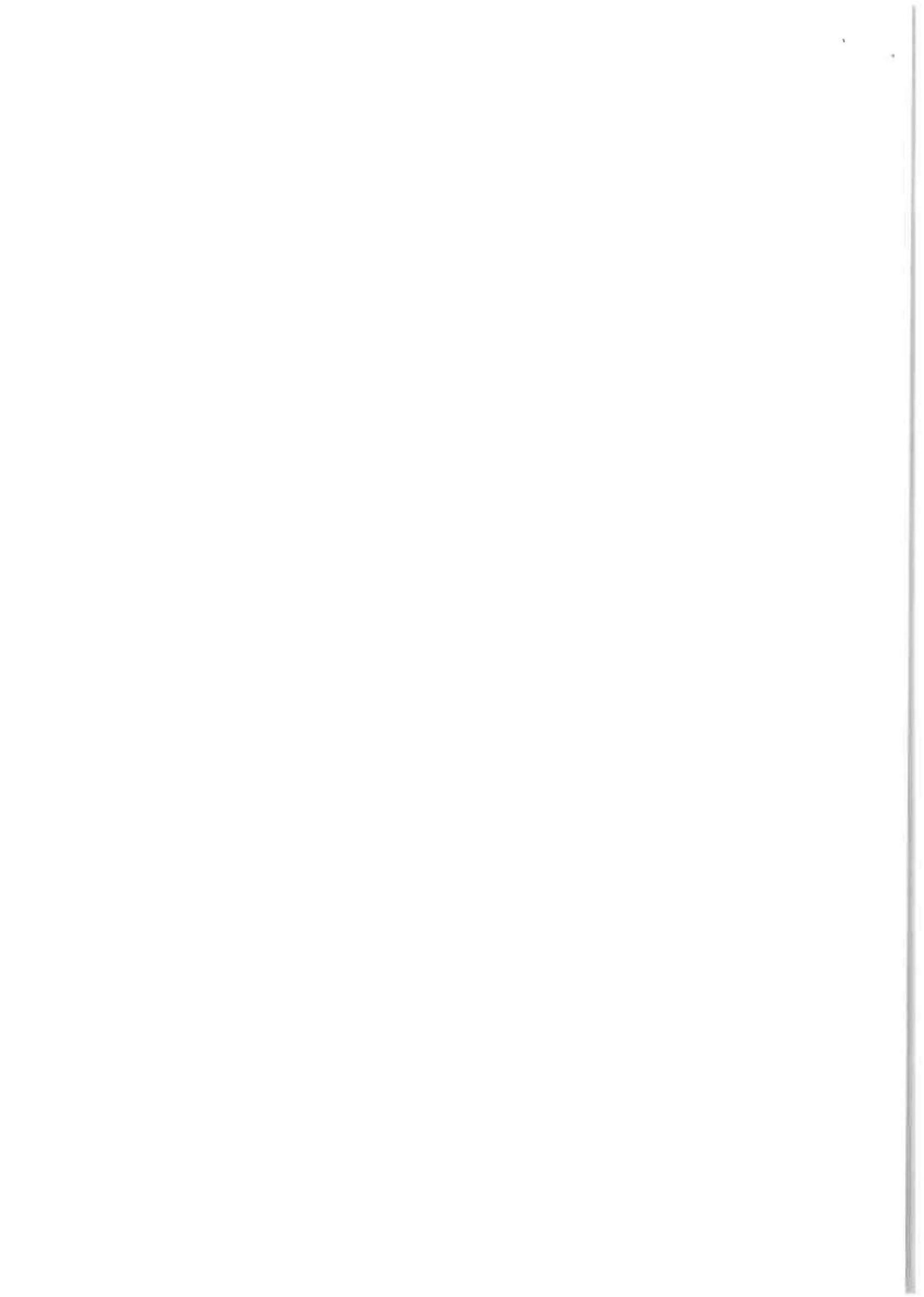
Je, soussigné Denis BALDÈS, Maire de la commune de Blaye, certifie qu’en application de l’arrêté municipal n° A/2016/226 en date du 31 août 2016 déposé au contrôle de légalité le 31 août 2016, l’avis d’enquête publique relatif à la création de l’Aire de mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine (AVAP) et des Périmètres de Protection Modifiés (PPM) de Monuments Historiques du Verrou de l’estuaire a été apposé au format A1 sur 5 panneaux d’affichage de la mairie (voir le plan joint), répartis sur le territoire communal et à la vue du public, à compter du 8 septembre 2016 et pendant toute la durée de l’enquête, soit jusqu’au 9 novembre 2016 compris.

Fait à Blaye, le 9 novembre 2016

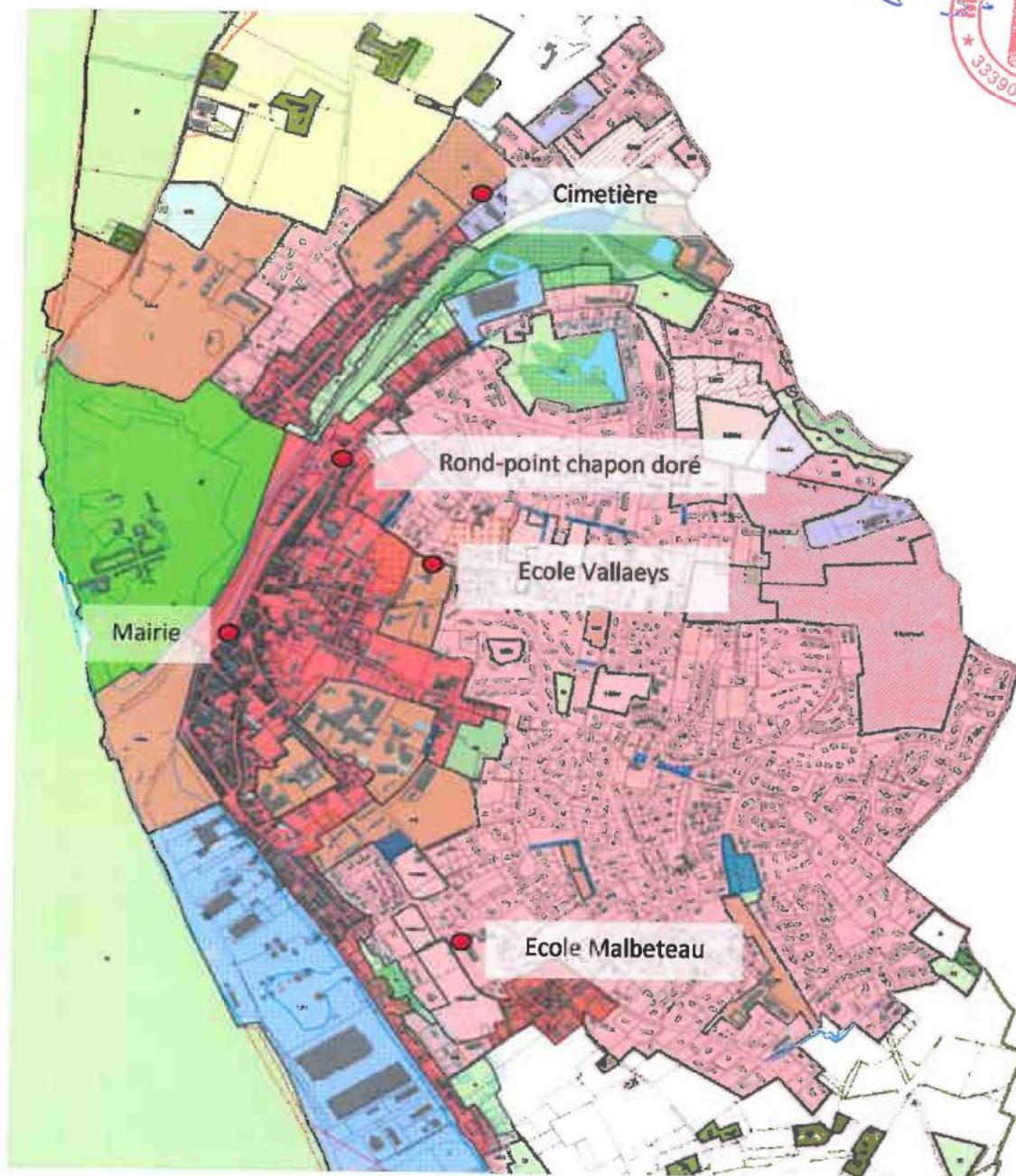
Maire de Blaye
Président de la Communauté
de Communes du Canton de Blaye


Denis BALDÈS





Affichage sur les 5 panneaux électoraux de la ville de Blaye





CERTIFICAT D’AFFICHAGE

AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
CREATION DE L’AIRE DE MISE EN VALEUR DE L’ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) ET DES PERIMETRES DE PROTECTION MODIFIES (PPM) DU VERROU DE L’ESTUAIRE

Je soussigné, Dominique FEDIEU, Maire de la Commune de Cussac-Fort-Médoc,

Certifie avoir procédé à l’affichage, aux lieux accoutumés, de l’avis d’enquête publique unique relative à la création de l’Aire de mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine (AVAP) et des Périmètres de Protection Modifiés (PPM) du Verrou de l’estuaire, résultant de l’arrêté n°A/2016/228 pris par Monsieur le Maire de Blaye en date du 31 août 2016.

Conformément aux dispositions des articles R. 123-9 et R. 123-11 du Code de l’Environnement, cet arrêté a été affiché quinze jours au moins avant l’ouverture de l’enquête publique, prévue du lundi 10 octobre 2016 au mercredi 9 novembre 2016, et pendant toute la durée de celle-ci.

Ce document a été affiché à compter du mercredi 21 septembre 2016 et ce jusqu’au jeudi 10 novembre 2016.

Fait à Cussac-Fort-Médoc, le lundi 14 novembre 2016.

